



Rapport trimestriel sur la qualité des actifs au 30 septembre 2024

Instruction n° 2022-I-04 de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution

Le présent rapport relatif à la qualité des actifs de MMB SCF est établi, en application des dispositions de l'instruction n° 2012-I-04 de l'Autorité de Contrôle Prudentiel, sur la base des données disponibles à la date du 30 septembre 2024.

Paris, le 14 novembre 2024

Bertrand Robequain
Directeur Général Délégué MMB SCF

I – Prêts garantis

Répartition des encours éligibles de prêts garantis par une hypothèque en fonction de leur quotité éligible au refinancement par des ressources privilégiées :

Type de garantie	Capital restant dû	Montant éligible au refinancement
Prêts hypothécaires	2 860 908 307,51	2 851 459 518,82
• Montant des prêts pour lesquels la quotité de refinancement est le capital restant dû	2 705 076 849,22	2 705 076 849,22
• Prêts relevant de l'article R 513-1 II. 1 dont la quotité éligible au refinancement représente 80 % de la valeur des biens apportés en garantie	155 831 458,29	146 382 669,60

Le portefeuille de couverture de MMB SCF est constitué de prêts issus de l'activité de regroupement de crédits hypothécaires de My Money Bank. Il n'existe aucune créance en défaut dans le portefeuille apporté en garantie.

Le portefeuille de couverture au 30 septembre 2024 est constitué de 27 111 créances avec un encours total de 2 860 908 308 euros.

Répartition des encours (€)	Encours (€)	% / Total	Nombre	% / Total
[0 ; 25 000[50 991 041,66	1,78%	4 732	17,45%
[25 000 ; 50 000[129 196 698,93	4,52%	3 435	12,67%
[50 000 ; 75 000[225 109 680,75	7,87%	3 599	13,28%
[75 000 ; 100 000[294 263 601,64	10,29%	3 374	12,45%
[100 000 ; 150 000[700 823 695,41	24,50%	5 682	20,96%
[150 000 ; 200 000[532 979 635,60	18,63%	3 096	11,42%
[200 000 ; 250 000[337 538 297,92	11,80%	1 518	5,60%
[250 000 ; 300 000[199 029 358,48	6,96%	731	2,70%
[300 000 ; 350 000[130 789 654,91	4,57%	407	1,50%
[350 000 ; 400 000[65 667 066,40	2,30%	176	0,65%
[400 000 ; 450 000[54 609 851,22	1,91%	129	0,48%
[450 000 ; 500 000[34 932 377,42	1,22%	74	0,27%
>= 500 000	104 977 347,17	3,67%	158	0,58%
TOTAL	2 860 908 307,51	100,00%	27 111	100,00%

Le portefeuille de couverture est majoritairement constitué de prêts à taux fixe.

Type Taux d'intérêts	Encours (€)	% / Total	Nombre	% / Total
Taux Fixe	2 734 966 675,45	95,60%	22 620	83,43%
Taux Variable	121 990 503,64	4,26%	4 393	16,20%
Autre	3 951 128,42	0,14%	98	0,36%
TOTAL	2 860 908 307,51	100,00%	27 111	100,00%

Les prêts ont été octroyés il y a 4,48 ans en moyenne.

Ancienneté de l'octroi du prêt (en années)	Encours (€)	% / Total	Nombre	% / Total
0- 1 an	131 996 518,81	4,61%	889	3,28%
1- 2 ans	182 997 109,90	6,40%	1 124	4,15%
2 - 3 ans	769 100 388,54	26,88%	4 444	16,39%
3- 4 ans	546 273 056,24	19,09%	3 545	13,08%
4- 5 ans	328 148 651,79	11,47%	2 512	9,27%
5- 6 ans	285 370 635,21	9,97%	2 516	9,28%
6- 7 ans	185 413 793,23	6,48%	1 854	6,84%
7- 8 ans	111 253 913,49	3,89%	1 394	5,14%
8- 9 ans	84 339 069,53	2,95%	1 259	4,64%
9- 10 ans	53 453 607,24	1,87%	958	3,53%
> 10 ans	182 561 563,53	6,38%	6 616	24,40%
TOTAL	2 860 908 307,51	100,00%	27 111	100,00%

Les biens hypothéqués sont localisés en France métropolitaine.

Répartition par région	Encours (€)	% / Total	Nombre	% / Total
Auvergne-Rhône-Alpes	306 013 538,37	10,70%	2 643	9,75%
Bourgogne-Franche-Comté	86 162 725,95	3,01%	1 089	4,02%
Bretagne	131 487 003,86	4,60%	1 564	5,77%
Centre-Val-de-Loire	77 470 246,52	2,71%	994	3,67%
Grand-Est	192 254 893,19	6,72%	2 203	8,13%
Hauts-de-France	293 478 765,16	10,26%	3 404	12,56%
Ile-de-France	539 786 807,96	18,87%	3 451	12,73%
Normandie	116 679 361,91	4,08%	1 399	5,16%
Nouvelle-Aquitaine	290 037 028,30	10,14%	3 059	11,28%
Occitanie	314 108 635,83	10,98%	3 015	11,12%
Pays de la Loire	158 625 029,45	5,54%	1 798	6,63%
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	354 804 271,01	12,40%	2 492	9,19%
TOTAL	2 860 908 307,51	100,00%	27 111	100,00%

Au 30 septembre 2024, le poids des 10 plus grandes expositions apportées en garantie est de 0,45%

	Encours (€)	% / Total
Top 10 des expositions	12 769 434,15	0,45%

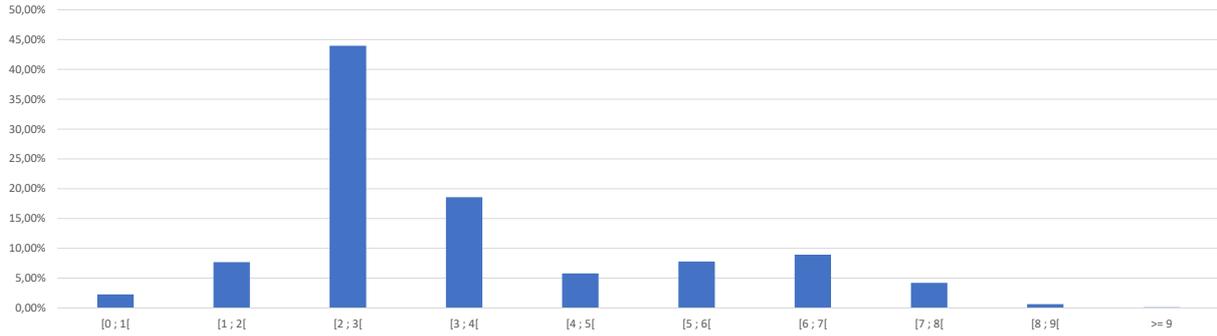
La durée de vie résiduelle moyenne pondérée du portefeuille de couverture au 30 septembre 2024 est de : 17,07 années.

Durée de vie résiduelle (en années)	Encours (€)	% / Total	Nombre	% / Total
< 1 an	2 833 763,46	0,10%	1 127	4,16%
1- 2 ans	8 211 340,80	0,29%	872	3,22%
2 - 3 ans	13 455 568,42	0,47%	876	3,23%
3 - 4 ans	19 621 131,02	0,69%	868	3,20%
4 - 5 ans	27 639 702,89	0,97%	930	3,43%
5- 6 ans	31 759 408,01	1,11%	850	3,14%
6- 7 ans	41 685 590,16	1,46%	928	3,42%
7- 8 ans	54 822 406,55	1,92%	998	3,68%
8- 9 ans	69 348 665,41	2,42%	1 131	4,17%
9- 10 ans	81 230 643,35	2,84%	1 115	4,11%
10- 11 ans	89 367 311,34	3,12%	1 081	3,99%
11- 12 ans	118 112 447,35	4,13%	1 240	4,57%
12- 13 ans	140 175 640,13	4,90%	1 344	4,96%
13- 14 ans	103 790 705,46	3,63%	995	3,67%
14- 15 ans	136 335 217,17	4,77%	1 213	4,47%
15- 16 ans	126 029 590,06	4,41%	1 015	3,74%
16- 17 ans	156 150 969,48	5,46%	1 186	4,37%
17- 18 ans	187 590 797,52	6,56%	1 274	4,70%
18- 19 ans	134 216 157,36	4,69%	945	3,49%
19- 20 ans	176 478 333,99	6,17%	1 182	4,36%
20- 21 ans	195 518 059,23	6,83%	1 132	4,18%
21- 22 ans	293 003 233,67	10,24%	1 543	5,69%
22- 23 ans	441 152 531,14	15,42%	2 123	7,83%
23- 24 ans	131 916 421,01	4,61%	689	2,54%
24- 25 ans	80 462 672,53	2,81%	454	1,67%
> 25 ans	-	0,00%	-	0,00%
TOTAL	2 860 908 307,51	100,00%	27 111	100,00%

Au 30 septembre 2024, le taux d'intérêt moyen pondéré des créances mises en garantie est de 2,87%

Taux d'intérêts (en %)	Encours (€)	% / Total	Nombre	% / Total
[0 ; 1[19 148 089,27	0,67%	618,00	2,28%
[1 ; 2[257 256 808,10	8,99%	2 081,00	7,68%
[2 ; 3[1 722 645 679,20	60,21%	11 923,00	43,98%
[3 ; 4[444 986 135,25	15,55%	5 034,00	18,57%
[4 ; 5[143 415 214,04	5,01%	1 573,00	5,80%
[5 ; 6[157 942 534,70	5,52%	2 111,00	7,79%
[6 ; 7[80 421 709,15	2,81%	2 420,00	8,93%
[7 ; 8[32 827 894,73	1,15%	1 143,00	4,22%
[8 ; 9[1 998 109,50	0,07%	176,00	0,65%
>= 9	266 133,57	0,01%	32,00	0,12%
TOTAL	2 860 908 307,51	100,00%	27 111	100,00%

Répartition des taux d'intérêts (%)



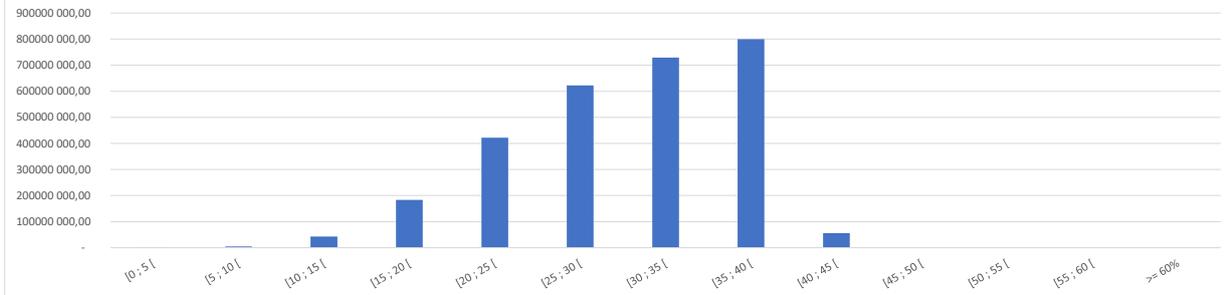
La quasi-totalité des créances du portefeuille de couverture est remboursée sur la base d'une fréquence mensuelle.

Fréquence de paiement	Encours (€)	% / Total	Nombre	% / Total
Mensuelle	2 860 817 715,45	100,00%	27 104	99,97%
Trimestrielle	41 755,48	0,00%	5	0,02%
Annuelle	48 836,58	0,00%	2	0,01%
TOTAL	2 860 908 307,51	100,00%	27 111	100,00%

Au 30 septembre 2024, le taux d'endettement moyen à l'octroi des clients du portefeuille de couverture s'élève à 30,34%

Taux d'endettement (%)	Encours (€)	% / Total	Nombre	% / Total
[0 ; 5 [97 593,88	0,00%	3	0,01%
[5 ; 10 [4 801 683,74	0,17%	77	0,28%
[10 ; 15 [43 014 245,42	1,50%	712	2,63%
[15 ; 20 [183 397 378,19	6,41%	2 443	9,01%
[20 ; 25 [422 154 083,66	14,76%	4 653	17,16%
[25 ; 30 [621 991 887,55	21,74%	6 175	22,78%
[30 ; 35 [729 277 896,20	25,49%	6 350	23,42%
[35 ; 40 [799 460 708,74	27,94%	6 028	22,23%
[40 ; 45 [56 002 500,70	1,96%	662	2,44%
[45 ; 50 [710 329,43	0,02%	8	0,03%
[50 ; 55 [-	0,00%	-	0,00%
[55 ; 60 [-	0,00%	-	0,00%
>= 60%	-	0,00%	-	0,00%
TOTAL	2 860 908 307,51	100,00%	27 111	100,00%

Répartition du taux d'endettement (%)

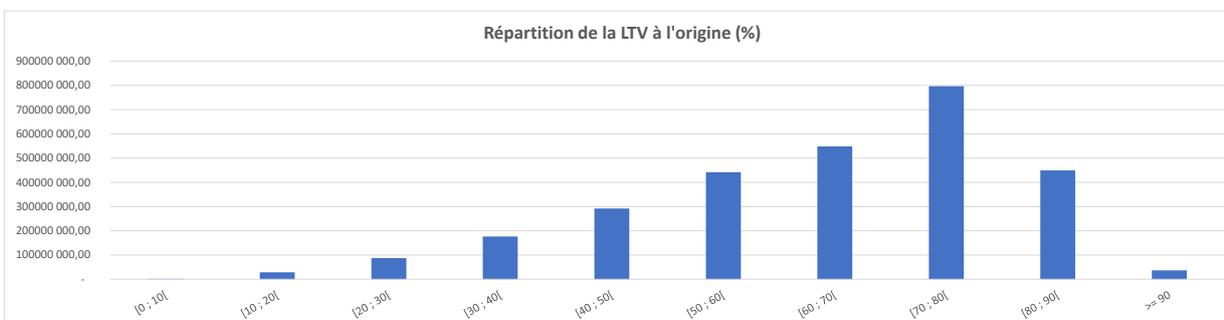


Les biens apportés en garantie sont principalement des résidences principales

Nature de l'hypothèque	Encours (€)	% / Total	Nombre	% / Total
Résidence principale	2 725 537 985,28	95,27%	26 178	96,56%
Résidence secondaire	48 309 642,92	1,69%	384	1,42%
Location	51 090 988,36	1,79%	422	1,56%
Autre	35 969 690,95	1,26%	127	0,47%
TOTAL	2 860 908 307,51	100,00%	27 111	100,00%

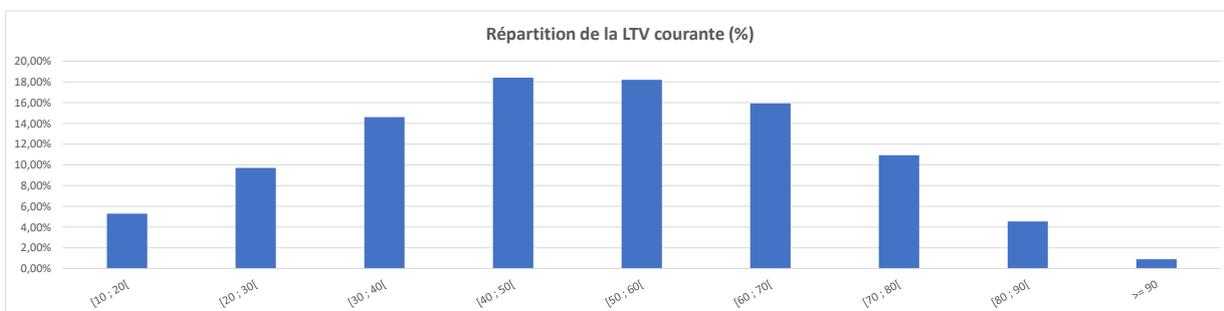
Au 30 septembre 2024, la LTV moyenne pondérée à l'origine du portefeuille de couverture est de 64,55%

LTV à l'origine (%)	Encours (€)	% / Total	Nombre	% / Total
[0 ; 10[1 729 249,00	0,06%	35	0,13%
[10 ; 20[28 684 889,28	1,00%	501	1,85%
[20 ; 30[87 416 195,61	3,06%	1 399	5,16%
[30 ; 40[176 930 110,04	6,18%	2 403	8,86%
[40 ; 50[292 181 764,32	10,21%	3 354	12,37%
[50 ; 60[442 338 547,47	15,46%	4 422	16,31%
[60 ; 70[548 152 963,53	19,16%	4 884	18,01%
[70 ; 80[796 562 423,30	27,84%	6 519	24,05%
[80 ; 90[449 772 006,84	15,72%	3 206	11,83%
>= 90	37 140 158,12	1,30%	388	1,43%
TOTAL	2 860 908 307,51	100,00%	27 111	100,00%



Au 30 septembre 2024, la LTV courante moyenne pondérée du portefeuille de couverture est de 49,92%

LTV courante (%)	Encours (€)	% / Total	Nombre	% / Total
[0 ; 10[42 153 932,60	1,47%	3 456	12,75%
[10 ; 20[151 631 966,53	5,30%	3 656	13,49%
[20 ; 30[277 798 746,46	9,71%	3 872	14,28%
[30 ; 40[417 903 432,42	14,61%	4 121	15,20%
[40 ; 50[526 655 652,72	18,41%	4 067	15,00%
[50 ; 60[520 743 284,40	18,20%	3 332	12,29%
[60 ; 70[455 572 381,82	15,92%	2 437	8,99%
[70 ; 80[312 617 452,27	10,93%	1 512	5,58%
[80 ; 90[130 020 380,91	4,54%	563	2,08%
>= 90	25 811 077,38	0,90%	95	0,35%
TOTAL	2 860 908 307,51	100,00%	27 111	100,00%



II – Exposition sur des personnes publiques

Néant

III – Autres expositions

1) Titres, expositions et dépôts dont sont débiteurs des établissements de crédit ou des entreprises d'investissement bénéficiant du premier, second ou troisième échelon de qualité de crédit établi par un organisme externe d'évaluation de crédit reconnu par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution en application des dispositions de l'article L. 511-44 du Code monétaire et financier ou garantis par des établissements de crédit ou entreprises d'investissement du même échelon de qualité de crédit ; répartition par durée résiduelle ;

Au 30 septembre 2024:

Titres détenus par MMB SCF	Nominal (€)	Maturité résiduelle	Notations	Pays
Obligation	1 400 000,00	2329 jours	AAA/S&P	Allemagne

2) Créances d'une durée résiduelle inférieure à 100 jours sur des établissements de crédit ou entreprises d'investissements établis dans un État membre de la Communauté européenne ou partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen lorsqu'elles bénéficient du second meilleur échelon de qualité de crédit établi par un organisme externe d'évaluation de crédit reconnu par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution en application des dispositions de l'article L.511-44 du code monétaire et financier ou garanties par des établissements de crédit ou entreprises d'investissement du même échelon de qualité de crédit :

Au 30 septembre 2024:

MMB SCF dispose de 58 641 496 € de liquidités en banque dont 35 119 664 € au titre des réserves.

3) Titres, sommes et valeurs reçus en garantie des opérations de couverture mentionnés à l'article L. 513-10 du code monétaire et financier (non pris en compte dans la limite définie à l'article R. 515-7) :

Néant

IV – Remboursements anticipés

Situation du portefeuille de couverture au 30 septembre 2024:

Catégorie de créances	Nombre de remboursements anticipés enregistrés au cours du trimestre	Encours des remboursements anticipés enregistrés au cours du trimestre	Taux de remboursements anticipés (%) Annualisé
Portefeuille de couverture	332	32 303 681	4,45%

V – Liste des numéros internationaux d'identification des titres

ISIN	Numéro de Série	Nominal (€)	Date de maturité contractuelle	Date de maturité prorogeable
FR0013368263	Série 1	500 000 000,00 €	31/10/2025	31/10/2026
FR0013447075	Série 2	50 000 000,00 €	01/03/2039	01/03/2040
FR00140004Q9	Série 3	25 000 000,00 €	28/03/2034	28/03/2035
FR0014005H24	Série 4	25 000 000,00 €	15/04/2031	15/04/2032
FR0013406402	Série 5	500 000 000,00 €	17/09/2029	17/09/2030
FR0013411691	Série 9	500 000 000,00 €	14/10/2030	14/10/2031
FR0013414380	Série 10	500 000 000,00 €	20/09/2031	20/09/2032
FR0014009N63	Série 11	300 000 000,00 €	14/04/2025	14/04/2026

VI – Expositions aux risques de marché, de crédit et de liquidité

• Risque de Change

Les obligations foncières émises par MMB SCF, le prêt accordé par MMB SCF à MMB et l'ensemble des actifs apportés en garantis sont libellés en euros. MMB SCF et les porteurs d'obligations foncières ne sont donc pas exposés au risque de change au 30 septembre 2024.

• Risque de crédit

MMB SCF est exposée à un risque de crédit direct sur My Money Bank qui est son unique débiteur au titre des avances de prêts qu'elle consent à My Money Bank qui répliquent les caractéristiques des obligations foncières émises. Ce risque de crédit est atténué par l'apport en garantie d'un portefeuille de créances immobilières détenues par My Money Bank qui doit satisfaire les critères détaillés ci dessous :

Critère d'éligibilité	<p>MMB SCF applique des critères d'éligibilité légaux conformément à l'article L.513-4 du Code monétaire et financier et des critères contractuels pour la sélection des actifs transférés en pleine propriété à titre de garantie (créance sécurisée par une hypothèque de 1er rang, aucun impayé avant la date de transfert, pas de défaut IFRS,...).</p> <p>Les créances qui ne respectent plus les critères d'éligibilité ne sont plus financées et sont ensuite sorties du portefeuille de couverture.</p> <p>Par ailleurs, chaque actif cédé doit respecter une LTV maximale de 80%.</p>
Suivi des ratios de couverture	<p>MMB SCF couvre son risque de crédit par un surdimensionnement par rapport au montant du passif privilégié au travers de l'apport à titre de garantie d'actifs éligibles. A tout moment, MMB SCF respecte les limites imposées par le régulateur et par l'agence de notation S&P (pour le maintien à AAA de la notation des obligations foncières).</p>
Suivi du plan de couverture des ressources privilégiés	<p>Conformément aux dispositions réglementaires relatives au plan de couverture, MMB SCF doit s'assurer en permanence que les actifs éligibles disponibles au bilan de MMB et la nouvelle production attendue (évaluée sur la base d'hypothèses conservatrices) permettent de couvrir l'ensemble des obligations émises dans la durée.</p>

• Risque de liquidité

MMB SCF dispose d'un bilan où les actifs (en dehors des liquidités) sont parfaitement adossés aux passifs privilégiés en termes de montant, de maturité et de taux, ne générant donc pas de risque structurel de liquidité. Ainsi, les prêts sécurisés accordés à My Money Bank ont les mêmes caractéristiques que les émissions d'obligations foncières. La capacité de remboursement de MMB SCF dépend donc directement de la capacité de MMB à rembourser à bonne date ce prêt sécurisé.

Plus généralement, les caractéristiques des futurs prêts sécurisés consentis à MMB seront alignées sur celles des émissions d'obligations foncières par MMB SCF. Par ailleurs, en cas de défaut de MMB, les prêts éligibles composant le portefeuille de couverture de MMB SCF, initialement transférés en pleine propriété à titre de garantie, sont immédiatement transférés vers le bilan de MMB SCF. Dans cette hypothèse, MMB SCF doit être capable de faire face à ses obligations au titre des obligations foncières.

MMB SCF encadre son risque de liquidité au travers des indicateurs suivants :

LCR (=HQLA/Net Cashflows)	∞
Couverture des besoins de trésorerie à 180 jours	212 916 428,22 € (excès)
Ecart de durée de vie moyenne Actif / Passif	9,61 mois

• Risque de taux

Le dispositif de mesure consiste en l'élaboration d'un gap de taux fixe statique et un calcul de la sensibilité de la valeur économique des fonds propres à un choc de +/- 200bp. L'exposition au risque de taux est calculée et présentée mensuellement dans un comité ALM propre à MMB SCF.

Cette mesure est complétée par l'analyse d'un scénario « par transparence » où est simulé un défaut de MMB, MMB SCF réalisant sa garantie et transférant sur son bilan les prêts apportés en garantie.

Au 30 septembre 2024, la sensibilité de la valeur économique des fonds propres à une variation des taux parallèle de :

- +200bp était égale à +0.6m€, et -42.0m€ en vision par transparence
- 200bp était égale à -0.6m€, et +61.0m€ en vision par transparence

1) Détail de l'Actif au 30 septembre 2024

Total Actifs par transparence (€)	2 860 908 307,51
Taux moyen pondéré	2,87%
Autres actifs	24 754 509

2) Détail du Passif au 30 septembre 2024

Passifs bénéficiant du privilège (€)	2 400 000 000,00
Coupon moyen pondéré	0,348%
Niveau de sur-collatéralisation réglementaire	121,11%
Couverture	OK

En régime permanent, la protection contre le risque de taux de MMB SCF repose sur un adossement naturel parfait entre les obligations foncières émises et les prêts sécurisés octroyés à MMB (même montant, même maturité, même devise), à la marge de crédit prêts.

La gestion du risque de taux est assurée par les équipes ALM de My Money Bank qui monitorent et contrôlent quotidiennement les limites définies en interne pour MMB SCF. A date, et en vision par transparence 95,60% des créances apportées en garantie sont à taux fixe et libellées en euro. Par conséquent, le risque de taux est limité.

VII – Couverture du besoin de liquidité

Besoin de liquidité à 180 jours et les modalités de couverture au 30 septembre 2024

Les flux prévisionnels de trésorerie sont évalués par transparence et correspondent aux encaissements en principal et intérêt des échéances des prêts reçus en garantie.

Au 30 septembre 2024, le solde de trésorerie de MMB SCF est de 58 641 496 €

1) Sans hypothèse de remboursement anticipé

Période	Flux provenant des créances apportées en garantie	Solde de trésorerie	Sorties de trésorerie	Excédent / Besoin de trésorerie
30/09/2024		58 641 496 €		58 641 496 €
31/10/2024	20 825 050 €	79 466 546 €	11 209 047 €	68 257 499 €
30/11/2024	20 835 507 €	89 093 006 €	0 €	89 093 006 €
31/12/2024	20 852 214 €	109 945 220 €	100 237 €	109 844 983 €
31/01/2025	20 839 420 €	130 684 404 €	0 €	130 684 404 €
28/02/2025	20 802 271 €	151 486 675 €	4 650 €	151 482 025 €
29/03/2025	20 334 428 €	171 816 452 €	1 043 140 €	170 773 312 €

Excédent de trésorerie minimum constaté sur les 180 jours :

58 641 496 €

2) Avec hypothèse de remboursement anticipé

Les calculs suivants prennent en compte le taux de remboursement anticipé au 30 septembre 2024 (moyenne du dernier trimestre) soit 4,45% et un taux d'impayés de 1,34%.

Période	Flux provenant des créances apportées en garantie	Solde de trésorerie	Sorties de trésorerie	Excédent / Besoin de trésorerie
30/09/2024		58 641 496 €		58 641 496 €
31/10/2024	28 411 610 €	87 053 107 €	11 209 047 €	75 844 059 €
30/11/2024	27 986 765 €	103 830 824 €	0 €	103 830 824 €
31/12/2024	27 896 089 €	131 726 913 €	100 237 €	131 626 676 €
31/01/2025	27 776 388 €	159 403 064 €	0 €	159 403 064 €
28/02/2025	27 633 023 €	187 036 087 €	4 650 €	187 031 437 €
29/03/2025	26 916 241 €	213 947 678 €	1 043 140 €	212 904 538 €

Excédent de trésorerie minimum constaté sur les 180 jours :

58 641 496 €



VIII – Structure des échéances

Les informations relative à la structure des échéances des obligations foncières sont disponibles dans le tableau issu de la partie "V – Liste des numéros internationaux d'identification des titres".

Les déclencheurs de la prorogation de l'échéance sont uniquement ceux prévus aux articles L. 513-30 et R. 513-8-1 du Code Monétaire et Financier.

IX – Niveau de couverture des ressources privilégiées

Au 30/06/2024, le niveau de couverture légal au sens de l'article R.513-8 du Code monétaire et financier, certifié par notre Contrôleur Spécifique, est de : 124,87%